

jour au sujet de la pénurie de couvercles de bocaux de conserves dans l'Ouest du Canada. Je suis désolé de constater que ni le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet), ni son secrétaire parlementaire ne sont présents; mais j'ai vu le ministre s'éclipser, il y a quelques instants. Ce sont les réponses qu'il a données à mes questions et à celles du député d'Okanagan-Kootenay (M. Johnston) qui m'ont incité à prendre la parole ce soir. Le ministre répondra peut-être qu'il n'est pas tenu d'entendre exposer le problème, et qu'il ne le considère pas comme vraiment sérieux. Mais ce problème, il est on ne peut plus grave dans l'Ouest du Canada. On y manque de couvercles pour les pots de conserve, les pots de verre à large ouverture et divers autres types de pots.

● (2220)

Le ministre a prétendu dans sa réponse qu'il s'agit là pour moi d'un problème nouveau, que je ne suis pas au courant de la situation. Je me permets de lui rappeler que j'ai été le premier à saisir la Chambre des communes de ce problème. Le 19 juillet 1974, j'écrivais au ministre de la Consommation et des Corporations de l'époque, au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie).

En réponse au député d'Okanagan-Kootenay, le ministre de la Consommation et des Corporations a déclaré que les ennuis venaient d'une grève déclenchée chez le fabricant de couvercles en Colombie-Britannique, ni dans l'Ouest du Canada. Il y a bien, d'accord, un fabricant de pots de verre, pour lesquels il faut cette sorte de couvercles. Il y a un de ces fabricants dans l'Ouest du Canada, mais son usine était en grève. Mais la ménagère, la personne qui a besoin de ces couvercles a peut-être un stock suffisant de pots pour ses besoins. Ce qu'il lui faut, ce sont des couvercles pour les pots qu'elle possède déjà. Voilà pourquoi je dis que le ministre doit prendre cette question au sérieux. Il ne semble pas la comprendre; de toute façon, encore une fois, il n'est pas à la Chambre ce soir, il ne saura pas sur quoi porte le débat et il ne comprendra pas le problème.

Il est temps que le gouvernement et le ministre s'intéressent à l'Ouest du Canada et à ce qui s'y passe. Parce que l'est du Canada ne manque pas de couvercles, cela ne veut pas dire qu'il faut oublier l'Ouest. Il n'y a pas de fabricants dans l'Ouest du Canada. Tous les fabricants se trouvent dans l'Est et aux États-Unis. Le problème est national et international. Ce n'est pas au gouvernement de la Colombie-Britannique de s'en occuper. Le ministre peut prétendre tant qu'il veut que le problème relève du gouvernement de la Colombie-Britannique, c'est faux. C'est le gouvernement fédéral qui doit s'occuper du problème, parce que le problème est national. Les fabricants de l'est du Canada doivent expédier leurs produits vers l'Ouest. En outre, le problème est international parce que, depuis quelques années, l'ouest du Canada doit s'approvisionner aux États-Unis. Lorsqu'il y a une pénurie de fer-blanc aux États-Unis, les fabricants américains n'expédient pas leurs produits dans l'Ouest du Canada. Ils les gardent pour eux, et c'est bien naturel.

Depuis quelques années, nous affirmons au gouvernement que les fabricants canadiens doivent pouvoir suffire à la demande au Canada. Que s'est-il passé? L'année dernière, les fabricants de l'est du Canada ne pouvaient expédier leurs produits dans l'ouest parce qu'ils ne l'avaient pas fait depuis un certain nombre d'années et que leurs contingents de fer-blanc étaient fondés sur les quantités qu'ils avaient reçues au cours des trois années précédentes.

Cela signifiait qu'ils manquaient de fer-blanc pour fabriquer des couvercles pour l'ouest du Canada. Pour qu'on fabrique suffisamment de couvercles au Canada, le gouvernement doit s'intéresser à la question et s'assurer que les fabricants peuvent obtenir plus de fer-blanc qu'ils n'en ont reçu ces trois dernières années. Ils devraient recevoir suffisamment de fer-blanc pour accumuler des réserves tant dans l'Ouest que dans l'Est.

Le gouvernement doit aussi s'assurer qu'une fois que les fabricants de l'est du Canada auront produit des couvercles et les auront expédiés dans l'Ouest, un fabricant américain ne produira pas tout à coup des couvercles moins coûteux afin d'enlever le marché aux fabricants de l'est du Canada. Cela pourrait facilement arriver s'il y avait trop de fer-blanc.

Voici ce qui arrivera à l'ouest du Canada: s'il n'y a pas suffisamment de fer-blanc, les fabricants n'expédieront pas de couvercles dans l'Ouest. Le problème est donc national et international. Il s'agit d'un problème très grave qu'il appartient au gouvernement fédéral de résoudre et non au gouvernement de la Colombie-Britannique ni à aucune autre province de l'Ouest.

Il faudra que le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Consommation et des Corporations, s'en occupent sérieusement. Ne laissons pas le ministre de la Consommation et des Corporations, qui vient de l'est du Canada, nous servir un tas d'absurdités et de réponses idiotes à nos questions. Quand nous lui posons ces questions, nous voulons qu'il s'occupe sérieusement du problème.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Charles Turner (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de répondre à la question soulevée par le député d'Okanagan Boundary (M. Whittaker), le député de Vancouver-Est (M. Lee) et la représentante du Vancouver Kingsway (M^{me} Holt). Comme les députés le savent, de nombreux facteurs ont contribué à la pénurie de couvercles à bocaux de conserve en 1974. Il y a eu les pénuries de matières premières qui ont frappé les fabricants, l'insuffisance de l'offre au Canada eu égard à la demande et une forte demande attribuable à la hausse du prix des aliments et des fruits et légumes, qui a incité les ménagères à mettre en conserve le produit de leurs potagers.

Le gouvernement s'est occupé de la situation et, comme l'a indiqué le ministre en répondant à la question du député le 2 juin 1975, par l'entremise des fonctionnaires du ministère de la Consommation et des Corporations, il a encouragé les manufacturiers canadiens à accroître leur production pour répondre à la demande, surtout en Colombie-Britannique et dans d'autres régions de l'Ouest. On a suivi également de près la situation aux États-Unis, car une partie des approvisionnements de couvercles de bocaux à conserve est fabriquée aux États-Unis. Les députés sont au courant de quelques-unes de ces initiatives et il n'est pas besoin de les énumérer.

Encore vendredi dernier, des fonctionnaires du ministère de la Consommation et des Corporations ont rencontré des fabricants de ces couvercles pour obtenir les derniers renseignements sur leur production et pour s'assurer dans la mesure du possible qu'il y en aura assez cette année pour répondre à la demande des consommateurs canadiens.

Il paraît que, comme le ministère s'est tenu en étroits rapports avec les fabricants canadiens, des mesures ont été